

Vos informations



Facture n° **202511003040**
 En date du **07/11/2025**
 Référence client : **7892841**
 Référence contrat : **1045627**

LIEU DE CONSOMMATION

56 RUE HENRI BARBUSSE
 59620 AULNOYE AYMERIES

Offre : **ONLINE & GREEN - HP/HC**
 Point de Livraison : **01 242 402 207 562**
 Matricule du Compteur : **001**
 Puissance : **6kVA**
 Option Tarifaire : **HP/HC**
 Heures Creuses : **23:34-05:34 14:34-16:34**

Compteur : Linky communicant

MME SAFIA MAZOUZ
 C11
 56 RUE HENRI BARBUSSE
 59620 AULNOYE AYMERIES

Nous contacter



Service client

du lundi au vendredi de 09h à 17h :

Via rubrique Aide et Contact de votre espace client

Urgence dépannage Electricité 24h/24
 (service assuré par Enedis)
09 726 750 59 (appel non surtaxé)



Mint Energie

CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2



Retrouvez votre Espace Client 24h/24 sur
www.mint-energie.com/MonCompte
E-mail : via rubrique Aide et Contact

VOTRE FACTURE D'ELECTRICITE

Période facturée : du 31/10/2025 au 03/11/2025

Electricité :	11,95	€ Hors TVA
Autre :	1,48	€ Hors TVA
TVA :	2,69	€

Total Facture :	16,11	€ TTC
------------------------	--------------	-------

Paielements déjà effectués :	-1,78	€ TTC
-------------------------------------	--------------	-------

Montant Total à Payer	14,33	€ TTC
------------------------------	--------------	-------

Ce montant sera prélevé le 05/12/2025

Vos consommations : du 31/10/2025 au 03/11/2025

Vous avez consommé :

En heures pleines (HP) : **44 kWh**

En heures creuses (HC) : **26 kWh**

Informations importantes

Date théorique de prochain relevé : 25/11/2025

Mint, SA au capital de 894 017,40 € - RCS Montpellier n° 422716878 - Siège social : 52 rue d'Odin - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2

AVIS DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Conformément à votre instruction, la somme à payer sera prélevée sur le compte ci-dessous

Titulaire du compte : MAZOUZ SAFIA
 Numéro de compte : ***** 272100043796701 **
 Référence Unique de Mandat : 7892841-1583369

Montant prélevé : 14,33 €

A partir du : 05/12/2025

Ce prélèvement apparaît sur votre relevé bancaire avec
 l'intitulé MINT ENERGIE ELEC, merci de ne pas le rejeter !

Facture n° 202511003040 du 07/11/2025 - Réf client : 7892841 - Réf contrat : 1045627

Votre contrat électricité : ONLINE & GREEN - HP/HC
 PUISSANCE : 6kVA
 OPTION TARIFAIRE : HP/HC
 Heures Creuses : 23:34-05:34 14:34-16:34

Détail de votre facture
 Période facturée : du 31/10/2025 au 03/11/2025

Abonnement				Prix €HT/mois	Montant €HTT	TVA	Montant €TTC			
HP/HC - 6kVA - du 31/10/25 au 03/11/25				11,30	1,49	20 %	1,78			
Total Abonnement					1,49		1,78			
Consommation				Index début	Index fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HTT	TVA	Montant €TTC
Heures Pleines (HP) du 31/10/25 au 03/11/25 (relève)				5152	5196	44	0,1276	5,62	20 %	6,74
Heures Creuses (HC) du 31/10/25 au 03/11/25 (relève)				6516	6542	26	0,0946	2,46	20 %	2,95
Total Consommation						70		8,08		9,69
Taxes et contributions liées à l'électricité				Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	Montant €TTC		
CTA du 31/10/25 au 03/11/25						0,29	20 %	0,35		
Accise (ex-CSPE) du 31/10/25 au 03/11/25				70	0,02998	2,10	20 %	2,52		
Total Taxes et Contributions						2,39		2,86		
Total Electricité						Montant €HT		Montant €TTC		
						11,95		14,34		
dont 4,40 HT € reversés à Enedis au titre de l'acheminement de l'électricité.										

Prestations ENEDIS	Montant €HT	TVA	Montant €TTC
Mise en service sur raccordement existant avec compteur évolué le 31/10/25 (dont 1,78€ déjà utilisés)	1,48	20 %	1,78
Total Services et Options Complémentaires	Montant €HT 1,48		Montant €TTC 1,78

En résumé :	
Total hors TVA	13,43 €
TVA 20%	2,69 €
TVA 5,5%	0,00 €
Total TTC de la facture	16,11 €

C'est ce total qui est reporté sur la première page de votre facture.
 Si vous avez déjà effectué des paiements, ils sont déduits de ce total
 et le montant débiteur (restant à payer) ou créditeur (à vous rembourser)
 est précisé sur la première page de cette facture.

Facture n° 202511003040 du 07/11/2025 - Réf client : 7892841 - Réf contrat : 1045627

Votre contrat électricité : ONLINE & GREEN - HP/HC
PUISSANCE : 6kVA
OPTION TARIFAIRE : HP/HC
Heures Creuses : 23:34-05:34 14:34-16:34

Détail de votre facture**Période facturée : du 31/10/2025 au 03/11/2025****INFORMATIONS UTILES - merci d'en prendre connaissance**

Origine 2024 de l'électricité renouvelable fournie par Mint Energie : 37,3% éolien, 28,2% solaire, 21,4% hydraulique, 13,1% biomasse. Provenant à 100% de France.

Abonnement : comment est calculé son prix ? Le prix mensuel de référence de l'abonnement tel que défini dans les grilles tarifaires est calculé à partir du montant annuel de l'abonnement divisé par 12 et arrondi au centime d'euro le plus proche. Le montant de l'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement annuel de 100 € HT le prix mensuel de référence est de $100/12 = 8,33$ € HT mais en janvier (31 jours) vous paierez : $100 \times 31 / (\text{Nb de jours de l'année}) = 8,49$ € HT.

Taxes et contributions : hormis la TVA, les taxes spécifiques au domaine de l'électricité sont la taxe accise sur l'électricité (anciennement appelée TICFE ou CSPE), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement). Elles évoluent conformément à la réglementation et sont facturées de la même façon par tous les fournisseurs.

La taxe accise sur l'électricité sert à financer les politiques de transition énergétique et de soutien aux énergies renouvelables. Son montant est calculé en fonction de la consommation et le prix par kWh appliqué est indiqué dans la colonne correspondante de la rubrique Taxes et contributions du tableau.

La CTA est une taxe collectée par les fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières. Elle est calculée sur la part fixe de l'acheminement reversé au gestionnaire de réseau (inclus dans votre abonnement) : le taux appliqué est de 27,04% pour les périodes avant le 01/08/21 et de 21,93% pour les périodes à compter du 01/08/21.

A noter que les taxes locales ont été supprimées depuis le 01/01/2022 pour la partie départementale (TCDFE) et depuis le 01/02/2023 pour la partie communale (TCCFE) et sont désormais intégrées dans l'accise sur l'électricité. Néanmoins elles peuvent potentiellement apparaître sur vos factures pour des périodes antérieures à ces dates.

Informations : retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services sur www.mint-energie.com.

Réclamations et litiges : en cas de réclamation, vous pouvez contacter le service réclamation par téléphone ou via le formulaire présent sur notre site ou par courrier à Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2. Si les voies de recours internes ont été épuisées, en cas de litige lié à l'exécution du contrat et si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou via www.sollen.fr

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr

Solde créditeur et impayés : dans le cas où vous avez un solde créditeur sur la présente facture et des impayés résiduels non régularisés, le solde créditeur pourra être utilisé pour régulariser ces impayés.

Pénalités de retard : conformément aux CGV, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu, les sommes dues par le Client particulier sont majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal particulier appliqué au montant de la créance TTC. Les sommes dues par le Client Professionnel sont majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Dans tous les cas le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 € TTC.

Paiement des factures : les factures sont payables par prélèvement automatique, chèque, mandat compte ou par chèque énergie comme précisé dans la fiche descriptive de l'offre. Les paiements par chèque énergie se font en ligne sur le site <https://chequeenergie.gouv.fr>, ou en nous envoyant le chèque énergie en mentionnant le numéro de client et de contrat à l'adresse suivante : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier cedex 2. Les paiements envoyés par courrier postal sont sujets à délai de traitement ce qui peut générer des procédures de relance.

Prélèvement : merci de bien noter que les prélèvements Mint Energie peuvent parfois apparaître sur votre compte bancaire avec l'intitulé BUDGET TELECOM MINT ENERGIE : merci de ne pas les rejeter car cela peut générer des frais supplémentaires et des procédures de suspension ou de réduction de débit de fourniture d'électricité.

Résiliation : la résiliation du contrat est possible à tout moment sans préavis ni pénalités. Vous pouvez résilier depuis votre espace client ou contacter le service client pour la procédure.

Déménagement : en cas de déménagement, contactez le service client pour la procédure.

Arrondis : les montants totaux TVA incluse par rubrique étant arrondis, leur somme peut différer du total TTC calculé à partir du total hors TVA.